

Ecrit par le 4 avril 2025

La Cove n'a pas attendu la loi pour la croissance verte pour valoriser les biodéchets



Depuis de nombreuses années, la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) met en lumière le tri des biodéchets en proposant des opérations de sensibilisation auprès de ses habitants, la possibilité d'acheter des composteurs pour un coût avantageux, mais aussi des composteurs partagés installés sur le territoire.

Depuis le 1^{er} janvier, la réglementation européenne et la loi pour la croissance verte rendent obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les professionnels comme pour les particuliers. De nombreuses collectivités ont déjà mis en place des solutions depuis plusieurs années pour accompagner leurs habitants. C'est le cas notamment de la Cove qui organise régulièrement des opérations de sensibilisation depuis une dizaine d'années déjà.

Ces opérations ont pour objectifs de promouvoir le compostage et d'apporter des solutions et des moyens pour traiter et valoriser les biodéchets. La Cove délivre notamment des composteurs de jardin ou des lombricomposteurs entre 20 et 25€ et de 300 à 600 litres. Pour s'en procurer un, il suffit de se rendre à l'Hôtel de la Cove entre 8h et 13h, sans rendez-vous, du lundi au jeudi, muni d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 20€ ou 25€ (selon modèle choisi) libellé à l'ordre du Trésor Public. L'Agglomération a également installé des composteurs partagés sur son territoire. Pour découvrir où ils se situent, [cliquez](#)

Écrit par le 4 avril 2025

[ici.](#)

Que mettre au composteur et pourquoi ?

De nombreux aliments ou restes, qui finissent généralement à la poubelle, peuvent en réalité être déposés dans un composteur tels que : les coquilles d'œufs écrasées, toutes les épluchures, les restes de fruits et de légumes, les sachets de thé, les agrumes (coupés fins et en faible quantité), le marc et les filtres à café, les restes de repas (sans sauce), les coquillages broyés, les algues, ou encore le pain rassis. En revanche, il est interdit d'y déposer les mégots de cigarettes, le charbon de barbecue, la poussière d'aspirateur, les excréments et litières d'animaux, les déchets de viande et de poisson, les laitages, les pierres, gravats, et verres, les plantes malades ou traitées, les journaux, magazines, et briques alimentaires, les graines et noyaux, l'huile de friture, ainsi que tous les matériaux non biodégradables.

Le compostage permet de réduire d'environ 30% la quantité d'ordures ménagères, de produire un engrais 100% naturel qui améliore la structure du sol, apporte les éléments indispensables au développement des plantes et favorise l'activité biologique du sol, de lutter contre l'appauvrissement de la terre en matière organique et en éléments minéraux, ou encore de maintenir l'humidité du sol et limiter les apports d'eau.

Ecrit par le 4 avril 2025



©Cove

Carpentras : la Cove inaugure sa Gare numérique

Ecrit par le 4 avril 2025



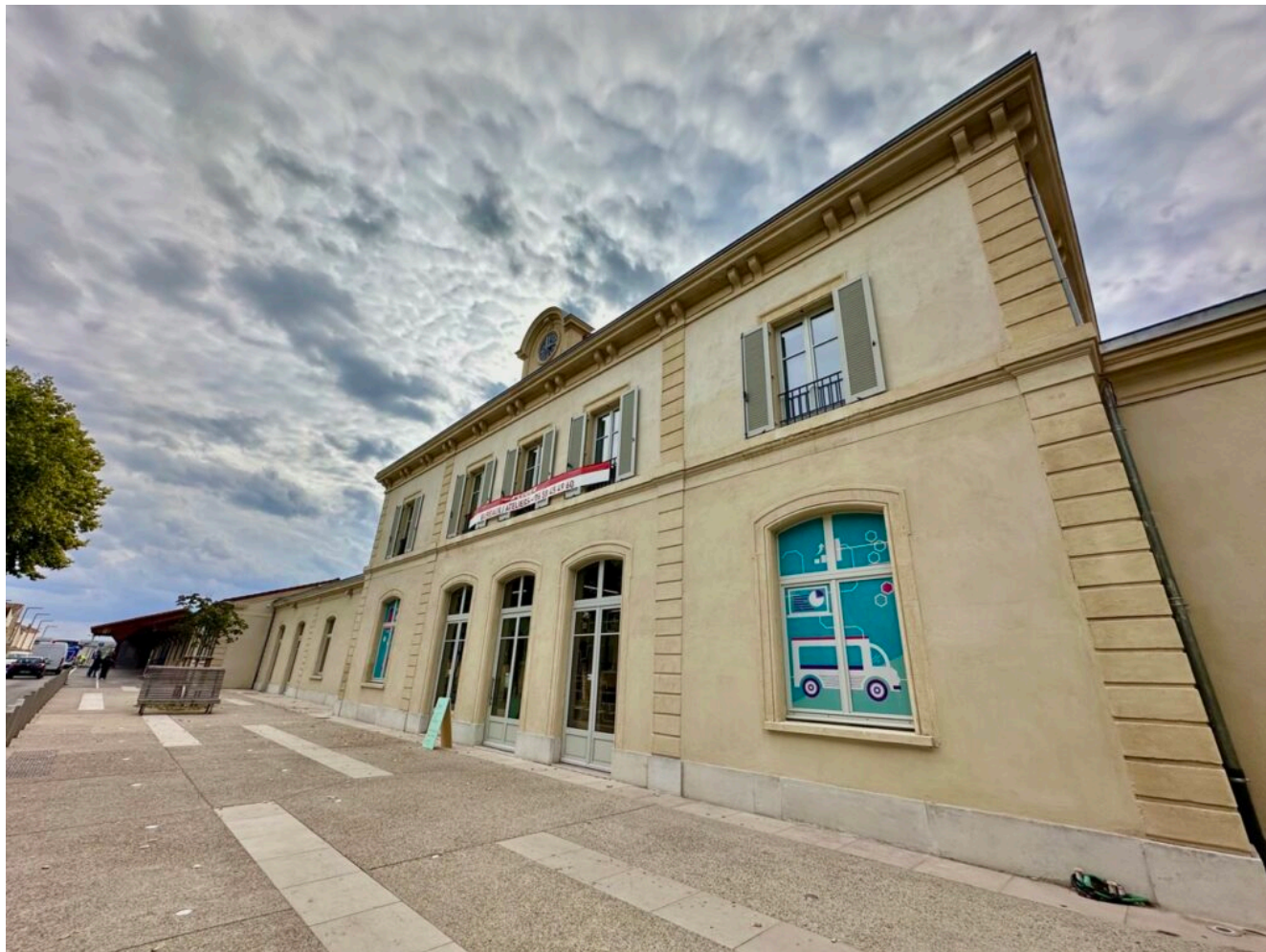
Après quatre ans de travaux, l'ancienne gare de Carpentras devient la [Gare numérique](#). Un espace de 1000 m² réservé à la transition écologique et numérique, à la création d'entreprise ou encore aux nouvelles technologies.

En 1863, la gare de Carpentras est née. Il y a 10 ans, une nouvelle gare sort de terre, l'ancienne est donc vouée à disparaître. Mais la détermination des élus de la [ville de Carpentras](#) et de la [communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin](#) (Cove) va changer le destin de cette ancienne gare, qui va être complètement réhabilitée pour devenir un lieu dédié aux nouvelles technologies.

Les travaux de l'ancienne gare débute en juillet 2019 et s'achève quatre ans après. Ce lundi 16 octobre, la Cove, qui a réhabilité ce lieu au travers de sa marque économique [La Provence créative](#), inaugure la Gare numérique, en présence de représentants de l'État, de la Région Sud, d'élus venus des communes voisines, de partenaires, ou encore de Carpentrassiens. « Nous avons placé la barre très haut, déclare [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove. Il n'est jamais aisé de faire du neuf avec du vieux, mais on peut

Ecrit par le 4 avril 2025

être très fiers de cette réhabilitation. »



La Gare numérique, vue du côté de l'Avenue de la gare. ©Vanessa Arnal

Un lieu d'hybridation sociétale

La Gare numérique se veut un lieu où l'on imagine, fabrique, répare, recycle, et innove. « Ce lieu va accélérer et faire rayonner le territoire, affirme [Serge Andrieu](#), maire de Carpentras. C'est un tiers lieu d'expérimentation qui va permettre de mélanger les expériences et les projets, et créer de nouvelles richesses. »

Ainsi, en plus de faire revivre la ville de Carpentras, la Gare numérique symbolise l'hybridation sociétale. Tout un chacun peut décider d'investir les lieux, que ce soit les entreprises qui n'ont pas de bureaux ou de salles de réunion, les entrepreneurs en devenir, ou encore les télétravailleurs qui souhaitent séparer leur lieu de vie et leur lieu de travail.

Ecrit par le 4 avril 2025

Un bâtiment de 1000 m² compartimenté

Si le bâtiment offre un large espace au total, la réhabilitation n'a pas été de tout repos, de part la forme la Gare, qui est toute en long. Pourtant, le cabinet [Donjerkovic Architectes](#), basé à Marseille, a relevé le défi tout en conservant le côté industriel du bâtiment originel.

« Cette gare est bien plus qu'un simple bâtiment de 1000 m², c'est un symbole du progrès. »

Jacqueline Bouyac

Ainsi, la Gare numérique est composée de plusieurs espaces : 100 m² de coworking avec 32 postes, 176 m² d'ateliers réservés à la fabrication et à la valorisation, 60 m² d'ateliers réservés aux transitions, un studio avec fond vert de 55 m², un espace conférence de 70 m², deux salles de réunion entièrement équipées, et 12 bureaux sur 222 m². Un espace de restauration de 421 m² est également en cours de création. Il est possible de réserver l'un de ces espaces sur place ou [via le site de la Gare numérique](#) qui propose le paiement en ligne.



Ecrit par le 4 avril 2025



Ecrit par le 4 avril 2025



©Émilie Reynaud-Cochet

Un lieu pas seulement réservé au travail

Si la Gare numérique s'adresse largement aux entreprises et entrepreneurs, elle se veut aussi un lieu d'animations et d'événements afin de stimuler la créativité de chacun, encourager la collaboration au sein des entreprises et interentreprises, ou encore développer de nouvelles compétences.

Une journée portes ouvertes sera organisée ce vendredi 20 octobre pour permettre à tous de découvrir les lieux, mais aussi de participer à plusieurs ateliers représentatifs de la Gare numérique. Les visiteurs pourront en apprendre plus sur le recyclage plastique, filmer leur histoire grâce à la magie du fond vert,

Ecrit par le 4 avril 2025

imprimer leur propre sac en toile, imaginer les solutions durables de demain, et bien d'autres animations.

Une réhabilitation à près de 4M€

Les travaux pour faire de l'ancienne gare la Gare numérique ont coûté au total la somme de 3 942 000€. Un projet qui a notamment été soutenu dès les phases d'étude en 2018 par la Région Sud à hauteur de 600 000€. « Il est essentiel pour la Région d'être aux côtés des intercommunalités, surtout quand celles-ci recouvrent un territoire majoritairement rural, pour permettre aux entreprises d'évoluer, et de faire leur transition numérique », explique [Bénédicte Martin](#), vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture, la viticulture, la ruralité et le terroir.

« Je souhaite que la Gare numérique de Carpentras soit la locomotive numérique de Vaucluse. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'État a également financé une partie de cette réhabilitation. L'État et la Région Sud y ont contribué à 37%, soit un total de 1 405 554€. « Ce projet donne l'espoir d'avoir d'autres projets concrets sur de l'ancien », souligne [Violaine Démaret](#), préfète de Vaucluse. La réhabilitation et les services proposés par la Gare numérique ont été rendus possibles aussi grâce à de nombreux partenaires comme la [French Tech Grande Provence](#), le [RILE](#), [Initiative Ventoux](#), [Vaucluse Provence Attractivité](#), [Pôle Emploi](#), et bien d'autres.

Ecrit par le 4 avril 2025



©Vanessa Arnal

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain

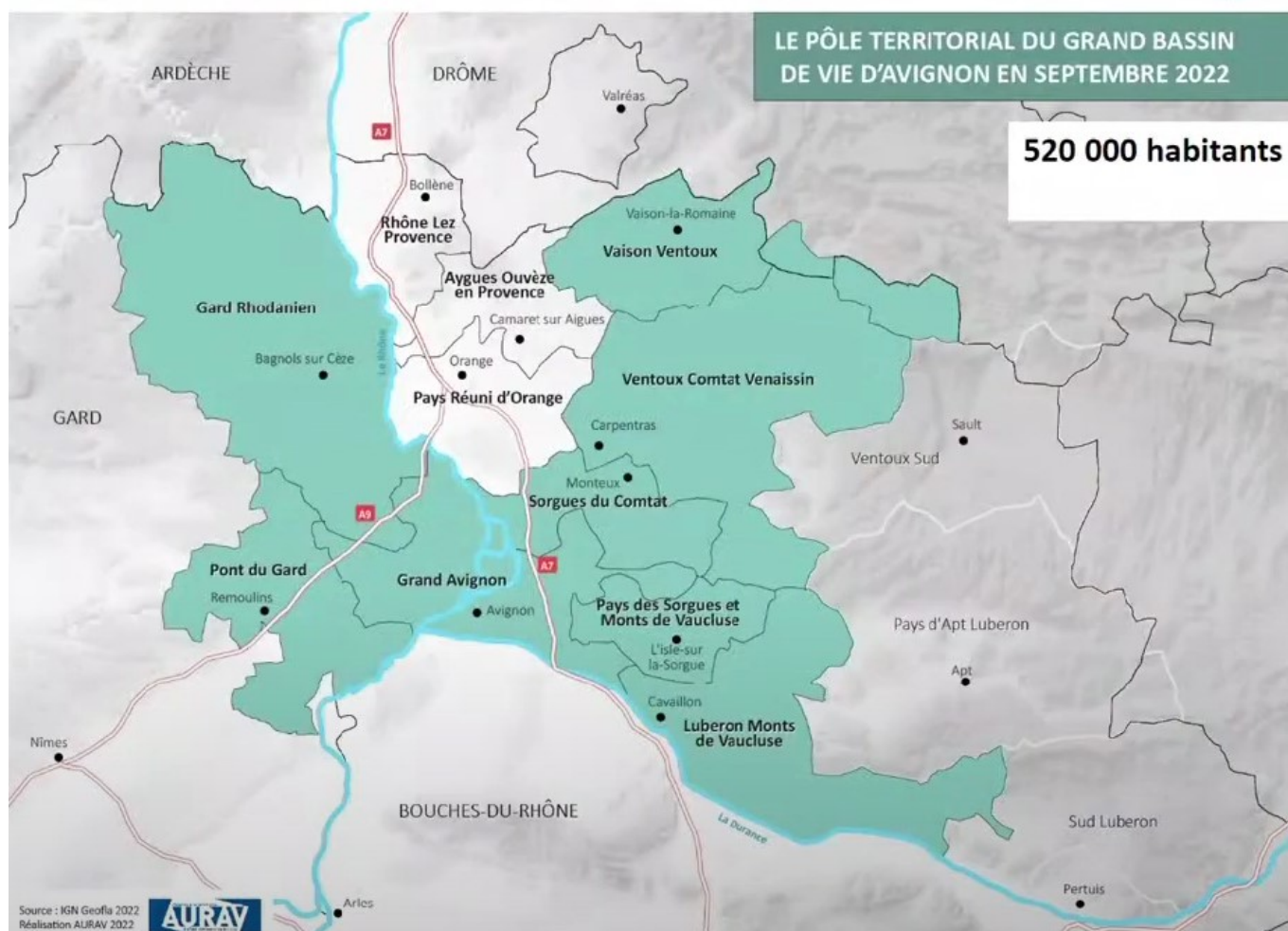
Ecrit par le 4 avril 2025



C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet [de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022](#). Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.

Ecrit par le 4 avril 2025



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca. ©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2^e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans

Ecrit par le 4 avril 2025

le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

[A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »](#)

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que

Ecrit par le 4 avril 2025

présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*

***Etablissements publics de coopération intercommunale*

Comtat-Venaissin, Désertification médicale, opération séduction pour les nouveaux diplômés



Les 30 juin et 1er juillet, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse Comtat Venaissin organise à Villes-sur-Auzon, deux jours de rencontre et d'échanges entre les

Ecrit par le 4 avril 2025

professionnels de santé en exercice et ceux bientôt diplômés, toutes disciplines confondues. Une initiative accompagnée par Vaucluse Provence attractivité.

Comment faire pour séduire les jeunes générations de soignants, toutes spécialités confondues, pour faire face à la désertification médicale et ainsi, conserver l'attractivité du territoire ?

C'est sur cette question

que se sont penché la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse Comtat Venaissin et Vaucluse Provence attractivité et l'agence départementale de développement, du tourisme et du territoire. Mission ? Informer les futurs actifs des secteurs médicaux et paramédicaux sur les opportunités professionnelles en Vaucluse et les séduire en leur faisant découvrir le territoire.

Autour des rencontres entre passionnés des métiers de la santé,

les futurs professionnels participeront à un Escape game grandeur nature en Pays de Sault, à des visites aux pieds du Mont-Ventoux et encore à une soirée de Gala. Ils goûteront également aux spécialités du terroir cuisinées avec des produits locaux, bio et de saison des fermes étapes (fermes du Pezet et Auberge de La Maguette).



DR

Cette opération fait écho à la campagne de recrutement de médecins

menée par le Département ainsi qu'à ses actions visant à faciliter le recrutement de jeunes professionnels

Ecrit par le 4 avril 2025

de la santé pour enrayer la désertification médicale sur le territoire. C'est ainsi qu'en plus de [Vaucluse Provence Attractivité](#) et du [Département de Vaucluse](#), se sont joints à eux l'[Hôpital de Carpentras](#), [Trail the World](#) (basé à Bédoin), la [Communautés de communes Ventoux Sud](#), [La CoVe](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), [Sorgues du Comtat](#), [Vaison Ventoux](#), le Crédit agricole et 38 communes.

En savoir plus

La CPTS Synapse Comtat Venaissin couvre les territoires de la CoVe, des Sorgues du Comtat, de Vaison Ventoux et Sud Ventoux soit 38 communes au total. Sur ce bassin de vie de 100 000 habitants, et selon les chiffres de l'assurance maladie, 75 généralistes sont en activité, majoritairement sur des temps non complets à leur cabinet, leur présence étant partagée avec d'autres établissements (Ehpad -établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, crèches).

Une nécessité majeure

Parmi ces médecins, 25 ont plus de 60 ans et 13 plus de 65, mais ça n'est pas tout. Ils soignent un volume de patientèle parfois trois fois supérieur -en moyenne, on décompte 1 222 patients par médecin du territoire de la CPTS Synapse, moyenne plus élevée que celles aux niveaux départemental, régional et national. Aussi, anticiper ces prochains départs à la retraite se révèle être une nécessité majeure.

Pour l'accès aux soins sur le territoire d'abord,

mais aussi pour conserver son attractivité, y compris aux yeux des jeunes diplômés qui ne conçoivent pas de démarrer leur activité de façon isolée.

Késaco la CPTS ?

La communauté professionnelle territoriale de santé Synapse Comtat Venaissin fait partie d'un réseau national visant à mailler tous les territoires, issu d'un contrat tripartite avec l'ARS (Agence régionale de santé) et la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie).

Son but ?

Faciliter les connexions entre les acteurs de la santé du Comtat Venaissin, aider les professionnels à mieux se coordonner entre eux et structurer leur activité autour du parcours de soins des patients. Pour cela, la communauté s'applique à décloisonner les pratiques et à créer des ponts avec les établissements de santé, le monde du tourisme et les élus pour la connaissance de leur population afin de réorganiser l'actuel système de soin.

www.cpts-synapse.fr contact@cpts-synapse.fr

Ecrit par le 4 avril 2025



La Cove signe le renouvellement de sa labellisation 'Pays d'art et d'histoire'

Ecrit par le 4 avril 2025



La **communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin** (Cove) est labellisée 'Pays d'art et d'histoire du Ventoux Comtat Venaissin' depuis 1998. Elle vient de signer le renouvellement de la convention pour la période 2023-2033, ce qui en fait, à ce jour, l'unique collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation en Vaucluse.

Créé en 1985, le label 'Pays d'art et d'histoire' est attribué par le Ministre de la Culture aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le réseau compte 207 Villes et Pays d'art et d'histoire, dont 10 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au sein du département de Vaucluse, la Cove est à ce jour la seule collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation. Depuis l'obtention du label en 1998, l'agglomération a déployé une importante offre culturelle de proximité en direction de tous les publics, sur le territoire intercommunal.

Un projet multidimensionnel

Les actions du 'Pays d'art et d'histoire' sont à la fois à dimensions culturelles, sociales, éducatives,

Écrit par le 4 avril 2025

économiques et touristiques. C'est un acteur légitime sur les sujets d'études scientifiques, de conservation et de restauration des patrimoines, matériels et immatériels, nécessaires en amont du travail de valorisation.

L'objectif de la labellisation est de développer une politique de valorisation du patrimoine pour intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville. Pour ce faire, la Cove doit répondre à certains critères comme disposer d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine dirigé par un chef de projet 'Ville ou Pays d'art et d'histoire', proposer de la documentation présentant le patrimoine, ainsi que le programme des actions telles que des visites, des expositions, ou des conférences. L'agglomération doit également organiser des visites-découverte conduites par des guides-conférenciers, mettre en place un service éducatif à l'attention du jeune public, créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine accueillant une exposition permanente.

Un patrimoine valorisé

Le label 'Pays d'art et d'histoire' est aussi un gage d'excellence pour la valorisation du patrimoine. Il permet une meilleure visibilité des actions menées, des conseils et de l'expertise avec l'aide des services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), un appui du réseau national 'Villes et Pays d'art et d'histoire' pour des échanges d'expériences et de savoir-faire, ainsi que de l'aide aux subventions du ministère de la Culture.

Le label permet la création et le pilotage des différents dispositifs et outils d'urbanisme qui règlementent le territoire. La Cove a déjà mis en place deux dispositifs d'aides financières : une convention avec la Fondation du Patrimoine en faveur des particuliers, et un fonds de concours patrimoine de 800 000€ en faveur des communes. L'agglomération participe également au pilotage de divers outils tels que la charte du parc naturel régional pour 15 des 25 communes du 'Pays d'art et d'histoire', la transformation de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine en site patrimonial remarquable, ou encore les plans locaux d'urbanisme pour un grand nombre de communes. Ainsi, durant les 10 prochaines années, la Cove va pouvoir poursuivre ce travail-là.

V.A.

Cove : un atelier sur le photovoltaïque

Ecrit par le 4 avril 2025



Le mercredi 10 mai, la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) organise un atelier sur le photovoltaïque et les aides à la rénovation énergétique.

Animé par l'[Agence locale de la transition énergétique](#) (Alte), ce sera l'occasion d'aborder les aspects techniques et financiers des projets solaires mais également les aides financières à la rénovation des logements.

Mercredi 10 mai. De 18h à 19h30. Maison du citoyen. 35 rue du collège. Carpentras. Informations au 04 90 74 09 18.

V.A.

Écrit par le 4 avril 2025

Cove, Mai à vélo, un mois pour adopter la petite reine

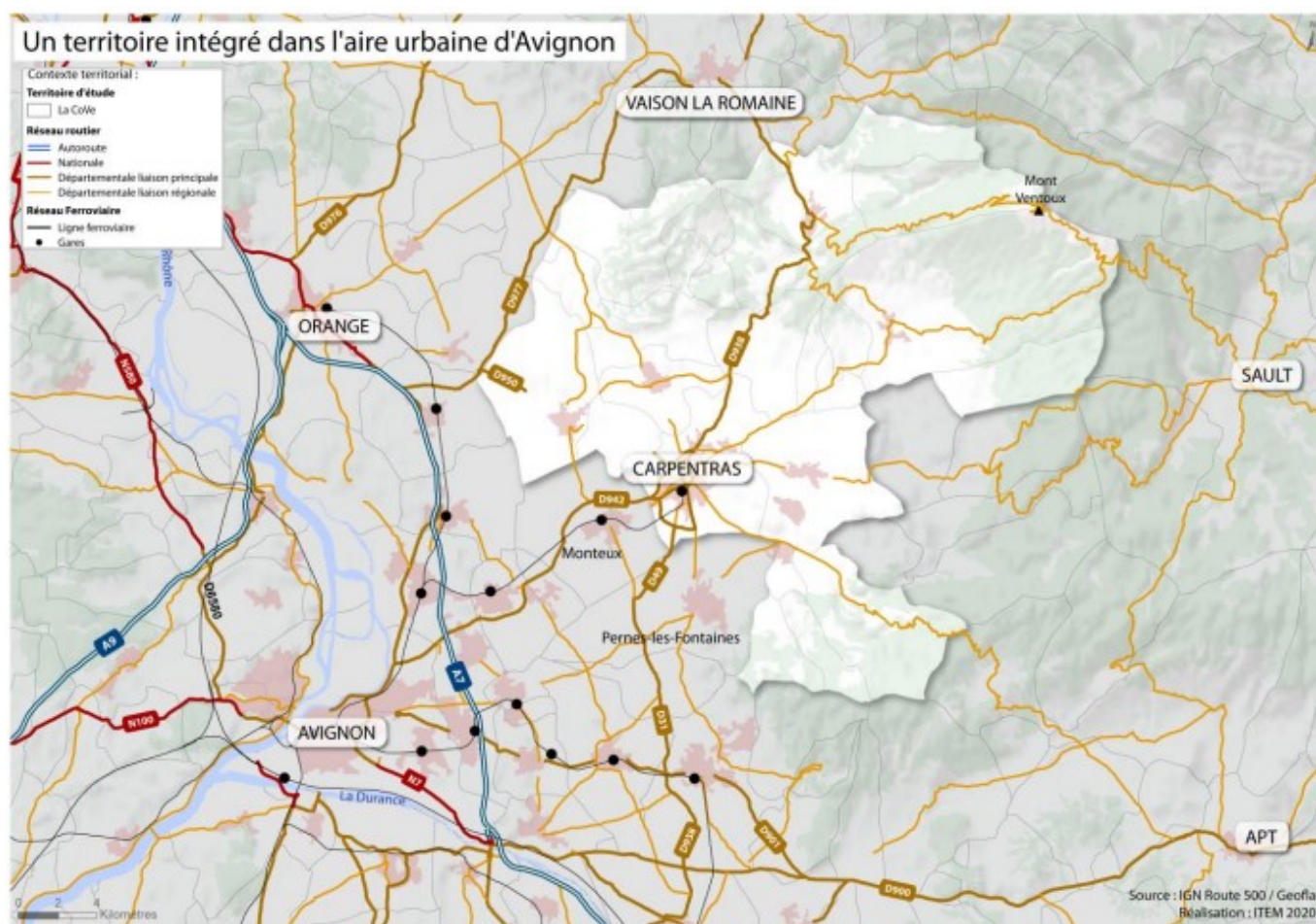


La [CoVe](#) reconduit sa participation à la 3e édition de la grande fête nationale du vélo et invite tous ses habitants à participer au Défi Mobilité 2023. Les participants qui auront réalisé le plus de kilomètres sur le territoire intercommunal, durant le mois de mai, seront récompensés. Leur participation contribuera aussi à établir un classement des collectivités inscrites au challenge national.

Un concours pour la promotion du vélo

Le concours s'inscrit dans la dynamique de promotion du vélo par la CoVe au travers de son [Schéma Directeur Cyclable](#), qui a pour but de développer un maillage cohérent et adapté aux [vélos](#) dans le Comtat Venaissin et au-delà. C'est aussi une manière sympathique et ludique d'inciter à la pratique du vélo pour favoriser les mobilités douces. Une initiative soutenue par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des sports.

Ecrit par le 4 avril 2025



Un schéma cyclable qui prend en compte des besoins cyclables en lien avec les territoires extérieurs à la CoVe dans l'aire de chalandise du vélo et prioritairement les connexions avec la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat

Le défi mobilité

Les 3 plus valeureux participants seront récompensés par des cartes cadeaux de 150€, 100€ et 50€. Le concours est gratuit et ouvert à toutes les personnes physiques habitant le territoire de la CoVe (règlement sur lacove.fr).

Télécharger l'appli [Geovelo](#)

Pour faire grimper le compteur des kilomètres et montrer l'engagement des habitants de la CoVe, il est nécessaire de télécharger l'application Geovelo sur son smartphone puis de créer un compte gratuit et, enfin, de rejoindre la communauté 'CA Ventoux Comtat Venaissin'. Ainsi, chaque fois qu'un habitant prend son vélo pour aller faire vos courses, se balader ou se rendre à son travail, il lui suffira

Écrit par le 4 avril 2025

d'enclencher l'application qui comptabilisera les kilomètres effectués. Les participants pourront suivre les classements, nationaux et locaux, tout au long du challenge, sur le site de Mai à Vélo (maiavelo.fr).

MH



DR

Ecrit par le 4 avril 2025

La Cove et Provence Emballages s'allient pour le réemploi des palettes



La **communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin** (Cove) et la société carpentrassienne Provence Emballages, spécialisée dans la fabrication et la vente de cagettes et de paniers en bois, viennent de signer une convention de partenariat pour la réparation et la revente de palettes récupérées sur les sites intercommunaux.

Ce partenariat, signé pour une durée d'un an et renouvelable 3 fois, entre dans le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2028 approuvé par l'Agglomération en juin dernier. Cette opération de réemploi des palettes a pour objectif de diminuer le volume de déchets collectés en déchetteries, mais aussi de participer au développement d'une filière de réemploi créatrice d'emplois. Ainsi, cela s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire.

Dès à présent, Provence Emballages assure une collecte de palettes, peu importe leur dimension et leur état, par semaine dans les déchetteries de Carpentras, Caromb et Aubignan. Une extension de la collecte pourrait être envisager à l'avenir sur d'autres sites intercommunaux. Une fois les palettes collectées, Provence Emballages les dépose dans son entrepôt, les trie par catégorie, les répare, les démantèle selon les cas, et les revend.

Chaque mois, un tableau de suivi est transmis à la Cove indiquant les quantités de palettes récupérées par gabarit précisant l'état selon trois classifications : réutilisables en l'état, réparables, ou pour pièces. Un test a déjà été effectué en octobre dernier sur la déchetterie de Carpentras. En un mois, 71 palettes ont été sauvées, pour un poids de 0,766 tonnes.

Ecrit par le 4 avril 2025

V.A.

Mazan, 200 kg de déchets prélevés lors du Clean-up day à cheval



Trois jeunes sous-mains de Justice (personnes placées sous l'autorité de la Justice) ont intégré une opération éducative à la citoyenneté, en nettoyant la nature mazannaise, accompagnés de chevaux attelés et équipés de contenants. 200 kilos de déchets ont ainsi été prélevés de la

Ecrit par le 4 avril 2025

nature.

Une opération concoctée par le centre d'[équihomologie](#) de Mazan, la Protection judiciaire de la jeunesse, la [Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et [Isofaculté](#) (association sportive d'action sociale, thérapie par le cheval).

Objectif

L'opération avait pour objectif de sortir les jeunes de leur cadre habituel, de les sensibiliser à la nature en nettoyant les environs de Mazan, de les former au tri des déchets, de les amener à la citoyenneté, de faire de la cohésion de groupe, et, surtout, d'aborder l'[équihomologie](#) qui œuvre à la thérapie par le cheval. La formule, appréciée par les jeunes comme par les encadrants, devrait être élargie aux publics TIG (Travaux d'intérêt général).

Trois jeunes de 16 à 17 ans

Les trois jeunes âgés de 16 à 17 ans, encadrés par deux éducateurs de la PJJ ont ainsi nettoyé la nature pendant deux heures après avoir été informés des procédures de tri par deux agents de la Cove.

Ecrit par le 4 avril 2025



Le convoi de nettoyage mené par les poneys

Ils étaient là

[Marion Vogel](#), la directrice du centre, a évoqué la réinsertion par la connexion au vivant et l'éloignement de la ville. David Torres directeur de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) de Carpentras et Orange a, lui, insisté sur le fait d'accorder des peines intelligentes qui, une fois intégrées, inhibent considérablement la récidive. Le représentant de la Loi a rappelé le travail effectué auprès des jeunes en partenariat avec l'association Isofaculté Cheval nature et santé depuis, maintenant, plus de 10 ans.

Ambiance

Côté ambiance, Marion Vogel a apprécié la motivation des jeunes, relevé la bonne humeur du groupe et des véhicules qui doublaient le convoi le sourire aux lèvres et à l'encouragement enthousiaste par de grands signes et sourires.

En savoir plus

Ecrit par le 4 avril 2025

La PJJ service du Ministère de la Justice et de la préfecture est chargé de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs, auteurs et victimes, crimes et délits. Il existe 4 centres de la PJJ en Vaucluse, à Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange, prenant en charge près de 230 jeunes, avec 150 agents dans le département. Ils sont 9 000 en France.

Ecrit par le 4 avril 2025



Ecrit par le 4 avril 2025

Séance de nettoyage DR